EDITION DE NANCY

L'EST RÉPUBLICAIN

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE L'EST

DE LA FRONTIÈRE BELGE A LA FRONTIÈRE SUISSE

Fondé en 1889 — Mercredi 25 Mars 1970 — N° 27.550 — Prix : 50 centimes

MOBILIER POUR HABITAT ET COLLECTIVITES

KNOLL INTERNATIONAL

DIFFUSION INTERNATIONALE DU MEUBLE

PLACE STANISLAS 15, RUE HÉRÉ, NANCY Tél. : 52.02.33

NICOUD GARDÉ A VUE A LA GENDARMERIE DE BOURGOIN

Page 18

"Fort-chabrol" en plein Nancy

Le forcené abattu après avoir tué un policier

A la suite d'un différend qui l'avait opposé, hier matin, à Nancy, à l'administration au sujet d'une allocation de chômage, un étranger, déséquilibré mental semble-t-il, a tiré un coup de feu sur un employé qu'il a blessé légèrement.

Le forcené s'est ensuite réfugié rue Grandville, dans un immeuble où il loge dans une chambre de bonne. Il a menacé la police qui tentait de parlementer. L'immeuble a dû être évacué, tandis que le commandant Groejean, du corps de police urbain, essayait de nouveau de convaincre l'homme pour qu'il se rende. Le forcené fit alors feu sur l'officier, le touchant à la tête. Quelques minutes après, l'assaut était donné : le forcené a été abattu d'une rafale de mitraillette. A 9 heure, on apprenait que le commandant Groejean était mort des suites de ses blessures.

(Voir détails en page REGION)

Quelques secondes après que notre photographe, Albert HUCY, ait réalisé ce document le forcené s'effondrait, mort

Le gouvernement obtient l'accord des routiers

Poids lourds interdits sur sept itinéraires pendant les week-ends de Pâques et Pentecôte

Vers une détente sur les routes. Au cours de la réunion de la table ronde, qui a duré quatre heures, au ministère des Transports, un premier accord a été signé hier entre les participants : transporteurs, chauffeurs routiers et pouvoirs publics. Au terme de cet accord les routiers ont accepté le maintien des restrictions de circulation sur sept grands itinéraires pendant les week-ends de Pâques et de Pentecôte. Toutefois, la base n'a pas encore été consultée.

(Articles en dernière page et en Reflets du monde.)

PEUGEOT : Mensualisation complète, d'ici à 1973

Seule la CFDT n'a pas signé l'accord

L'accord sur la mensualisation a été signé hier entre la direction des usines Peugeot et les syndicats C.G.T., C.G.T.-F.O., C.G.S.I. (indépendants) et C.F.T. (indépendante). Le syndicat C.F.D.T. n'a pas signé cet accord.

Les 22.800 ouvriers des usines de Sochaux actuellement présents dans l'entreprise auront été ou seront mensualisés d'ici 1972. Les effectifs totaux de l'usine de Sochaux comprennent 32.000 personnes.

Une première tranche de 5.500 ouvriers bénéficiera du nouveau statut dans le courant de l'année.

Les effets de l'austérité

Passage difficile pour l'économie

(LIRE L'ARTICLE DE BERNARD HARTEMANN A LA DERNIERE PAGE)

Elle a supprimé son mari. Lui, sa femme

Les « amants diaboliques » avouent leur 2e meurtre

Le mystère qui entourait la mort de Mme Ginette Cousty, 38 ans, épouse de Bernard Cousty, 40 ans, domicilié à Aubusson, et inculpé lundi par le juge d'instruction de Limoges, avec sa maîtresse, Yvette Balaire, d'homicide volontaire sur la personne du mari de cette dernière, M. René Balaire, 45 ans, artisan, à Bourganeuf (Creuse), est maintenant éclairci. En effet, après l'aveu du meurtre de l'artisan creusois, Cousty n'a fait aucune difficulté pour reconnaître avoir empoisonné sa femme dans la nuit de Noël, le 24 décembre dernier.

A cette époque, Mme Cousty souffrait de la grippe et se trouvait alitée. Le médecin avait prescrit à la malade de prendre des médicaments. Cousty profita de l'occasion pour verser dans une infusion une très forte dose d'un médicament qui devait entraîner la mort de son épouse. Le décès serait intervenu le 24 décembre, en début de soirée, mais ce n'est que vers 23 heures que le médecin fut appelé. Il semble qu'au premier abord, celui-ci aurait refusé de délivrer le permis d'inhumer. Mais, après réflexion et étant donné la gravité de l'épidémie de grippe qui sévissait à cette époque, il ne lui parut pas impossible que Mme Cousty fût emportée par la maladie.

C'est sans remords que Cousty a avoué ses deux crimes. Pour pouvoir épouser Yvette Balaire, dont le mari ne voulait pas divorcer, il fallait que lui-même se rende libre. A l'inverse de sa maîtresse, il n'avait jamais demandé à sa femme de divorcer. Comment l'idée de la supprimer lui est-elle venue ? Il n'a pu le préciser aux enquêteurs mais il semble qu'il ait profité des circonstances, c'est-à-dire de l'épidémie de grippe qui sévissait à cette époque et dont sa femme était atteinte. Des cas mortels s'étaient déjà produits et les permis d'inhumer avaient été délivrés sans difficulté.

La nuit de Noël

Pourquoi avoir choisi la nuit de Noël ? Là, encore, le criminel répond qu'il ne sait pas. Mais de ce jour les choses vont se précipiter. Pour tous, son épouse est morte naturellement. Il ne dira même pas à sa maîtresse que c'est lui qui l'a empoisonnée. Celle-ci et son mari assisteront aux obsèques de Mme Cousty.

Le dernier obstacle qui se

SUITE 1 DERNIERE PAGE

Les GI's jouent aux facteurs

Les postiers sont en grève depuis six jours à New York. Nixon a décidé que le courrier serait quand même distribué. Il a demandé à l'armée de le faire. Depuis hier, 15.000 G. I.'s ont donc pris en main cette tâche délicate entre toutes du tri postal. Mais leur bonne volonté suffira-t-elle à remettre en marche l'énorme machine postale de l'immense cité. On peut en douter.

(LIRE EN DERNIERE PAGE)

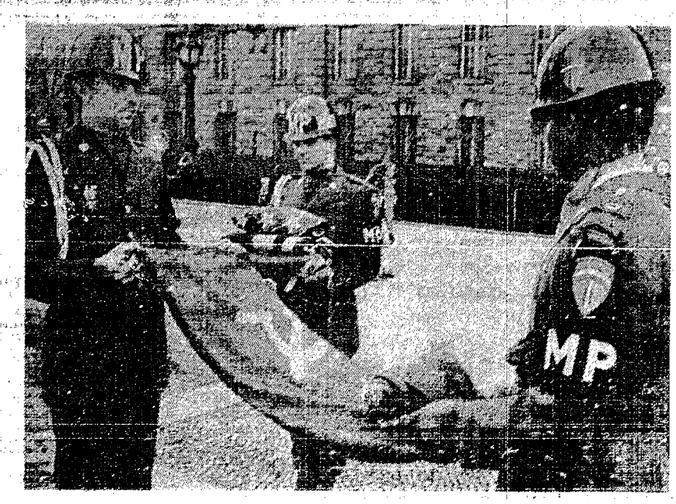

BERLIN, VILLE OUVERTE

Non, ils ne se sont pas brûlé les doigts, ces deux hommes de troupe américains, en repliant le drapeau de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. La scène se passe à Berlin, ville ouverte, où se tient en ce moment une conférence des ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'URSS. Quotidiennement, les couleurs des quatre pays sont hissées et ramenées par la garde de service, de l'une ou l'autre nationalité

REFLETS DU MONDE

Route : COEXISTENCE PROBLÈME N° 1

Cette hantise de la patente

PAGE FAITS DIVERS

Face à « M. le Maudit »

Suède : Meilleur niveau de vie

Quatre guides disparus dans le massif du Mont-Blanc

Une cordée est partie hier matin de l'Aiguille de Midi, haute montagne de Chamonix, pour rechercher quatre guides : Giovanni Fanton, Claude Jager, Roberto Sergatto et Alain Badel, partis dimanche pour faire l'ascension du mont Blanc du Tacul, par le couloir Cervassutti, et dont on est sans nouvelles.

L'hélicoptère du secours en montagne avec trois guides à bord a essayé de survoler le massif, mais l'équipage a dû renoncer en raison du mauvais temps : pluie, neige, brouillard et vent.

Un remède utile contre LA CONSTIPATION

La tisane ASRA régularise l'intestin et favorise son travail d'élimination. La tisane ASRA est en vente chez votre pharmacien. 4.95

L'affaire Kennedy-Kopechne rebondit

Le « grand jury » veut connaître le dossier secret

Le « grand jury » ou chambre de mise en accusation du comté de Dukes (Massachusetts), a demandé que lui soit communiqué le dossier secret de l'enquête judiciaire effectuée en janvier sur les circonstances de la mort de Mlle Mary-Jo Kopechne. Le dossier avait été déclaré secret par une décision de la Cour suprême du Massachusetts.

M. Leslie Leland, président du « Grand Jury » et pharmacien de profession a annoncé lundi qu'il avait écrit au procureur Dennis, qui fut longtemps en faveur d'une enquête publique, afin qu'il demande au président de la cour supérieure de l'Etat de convoquer en session spéciale le « Grand Jury » pour qu'il puisse prendre connaissance du dossier de l'enquête judiciaire.

« Nous voulons savoir ce qu'il y a et ce qu'il n'y a pas dans ce dossier », déclare M. Leland. Nous estimons que nous avons la responsabilité de donner une réponse au public ».

Mary-Jo Kopechne, qui avait été un des secrétaires du sénateur Robert Kennedy, avait trouvé la mort dans la nuit du 18 au 19 juillet dernier, lorsque la voiture du sénateur Edward Kennedy était tombée d'un pont sans rambarde.

Les "otages" s'enfuient : hold-up manqué à Lille

Un hold-up a échoué hier matin à Lille. Les auteurs, arrêtés, ont été interrogés par les enquêteurs de la sûreté urbaine de Lille.

Vers 9 h 10 deux hommes, un pistolet à la main font irruption dans la succursale du Crédit Commercial rue de Paris. « Mettez les mains à orient-ils au plafond, au caissier, à l'employé de guichet et au seul client qui se trouvait là. Les quatre hommes étaient d'exécutant. Alors, les deux malfaiteurs, toujours sous la menace de leur arme, leur ordonnent de descendre

SUITE 2 DERNIERE PAGE

Aujourd'hui

Saint Hermelan

PHARMACIES DE GARDE

Mme des Cilleuls, pharmacie Sainte-Thérèse, boulevard Haudricourt, Villers-les-Nancy.
M. Linder : « Les Ombelles », Haut-du-Lièvre.
M. Moulin, 1, rue des Michottes.
M. Royer, Essey-les-Nancy.

MEDECINS DE GARDE
(Service de nuit : tél. 24.65.17)

SAGE-FEMME
(accouchements, plaies)
Mme Simon, 100 bis, avenue de la Libération, Nancy 53.39.74.

AMBULANCIERS

Quinet : tél. 53.11.41.
Demarne : tél. 53.08.21.
Grossmann : tél. 53.28.89.

SECOURS URGENTS

Sapeurs-pompiers : tél. 18.
Croix-Rouge : « Pansements, injures, garde-malades à domicile » : tél. 24.53.11 (jusqu'à 22 heures).
Taxis de Nancy : tél. 52.64.14.
Standard ambulancier : téléphone 52.68.67.

INHUMATIONS

9 h. 45 : M. Baverel, Hôpital Central, Saint-Pierre, dépôt, inhumation à Besançon.
9 h. 15 : M. Cripin, Hôpital Central, inhumation à Rolainville.
15 h. 45 : M. Neuelaire, Hôpital Central, chapelle.
15 h. 15 : M. Cave, 7, rue Claudot, Saint-Epvre, dépôt.
15 h. 15 : M. Kamm, Hôpital Central, chapelle.

CINEMAS

Camée : « Le règne de la terreur », à 21 h.
Casino : « Davey des grands chemins ».
Ciné-Parc : « Astérix et Cléopâtre », à 20 h. 45.
Colisée : « L'ardoise ».
Empire : « Le gang de l'olseau d'or ».
Le Thiers : « Le cheval aux sabots d'or » « Winnie l'ourson dans le vent », à 14 h. 50, 17 h. 10, 19 h. 30 et 22 h. 10.
Majestic : « Typhon sur Hambourg », à 14 h. 50, 17 h. 10, 19 h. 25 et 21 h. 15.
Paramount : « Dernier inédite connu », à 14 h., 16 h. 25, 18 h. 50 et 21 h. 20.
Palace : « L'ours et la poupée », à 14 h. 50, 17 h. 10, 19 h. 30 et 22 h. 30.
Rio : « Les géants de l'Ouest ».

L'officier de paix principal Maurice Grosjean est mort, hier, à 23 heures

On lira en chronique « Grande région », les circonstances dans lesquelles un forcené a tué, dépendant près de 5 heures aux forces de l'ordre qui l'assiégeaient à son domicile, 25, rue Grandville, et au cours duquel il a abattu l'officier de paix principal Maurice Grosjean, avant d'être lui-même descendu à 21 heures de plusieurs rafales de mitraillette. Sur notre photo, le commissaire principal Ney examine l'arme, un pistolet avec lequel le forcené, Gesa Simon, un réfugié hongrois, avait d'abord tiré sur un employé de l'A.S.D.E.I.C. sans le blesser et a pu abattre, vers 19 heures, l'officier de paix principal Grosjean.

A l'heure où nous mettons sous presse, il ne restait hélas pratiquement plus d'espoir de sauver ce jeune policier, victime du devoir : la balle qui était entrée par le sommet de la tête et s'était logée derrière l'oreille droite, avait fait de terribles ravages, et M. Grosjean était maintenu en survie artificielle. Seul un miracle chirurgical intervenant dans la nuit pourrait, laissait-on entendre, l'aider à lutter contre la mort.

Malheureusement, nous apprenions à 23 heures, la mort de Maurice Grosjean.

L'ensemble des gardiens de la paix étaient effondrés hier soir en apprenant ce tragique attentat. M. Maurice Grosjean, qui est âgé de 33 ans, est le plus brillant officier de paix que Nancy ait connu depuis des dizaines d'années. Homme d'une grande culture, chef estimé de ses supérieurs et qui avait rapidement su se faire aimer de ses hommes, il avait assuré avec succès pendant plusieurs mois l'intérim de commandant du corps urbain.

Ancien officier de paix des C.R.S., il avait eu l'occasion par sa diplomatie, d'éviter des affrontements entre policiers et grévistes dans la Meuse, et avait même obtenu en prenant sur lui de réunir syndicalistes et patron, la signature d'un accord mettant fin au conflit.

L'officier de paix principal Maurice Grosjean était né le 2 août 1936, à Audun-le-Roman. Après de solides études secondaires, il commença une carrière d'instituteur qu'il devait interrompre pour entrer en qualité d'officier de paix stagiaire, le 12 février 1962, à la C.R.S. 201 de Nancy-Jarville. Il devait être titularisé l'année suivante. Promu officier de paix principal au groupement de la C.R.S. 6, à Metz, il fut affecté à la circonscription de police de Nancy le 16 janvier 1967. Il était diplômé de criminologie. Lieutenant de réserve, M. Grosjean était titulaire de la médaille commémorative d'Afrique du Nord et de la croix de la valeur militaire.

Il résidait à Saint-Max, 3, résidences Saint-Paul, rue Jean-XXIII, avec sa jeune épouse et ses trois enfants âgés de 5 ans, 2 ans et demi et un an et demi.

« Depuis 30 ans que je suis commissaire de police, disait M. Rio, commissaire central, c'est la première fois que je rencontrais un officier de cette valeur ». Brillant, d'une intelligence vive, l'officier de paix principal Grosjean était doué d'un excellent jugement. Il avait le goût des méthodes, le sens des responsabilités et prenait toujours à bon escient les plus heureuses initiatives. Psychologue averti, humain et compréhensif, il forçait le respect de ses subordonnés et un avenir brillant l'attendait sans aucun doute dans la carrière policière.

Faites votre Tour de France à
l'AUBERGE DU CHAPON DORE
à LAITRE-SOUS-AMANCE
Chaque semaine, le chef vous propose un éventail de spécialités régionales :
Du 23 mars au 4 avril : Spécialités lorraines
Du 6 avril au 11 avril : Spécialités niçoises
Hôtel ouvert toute l'année
Restaurant fermé le mercredi
Direction : Mme Marthe LINCLAU
Tél. 25.02.19

Printemps
STUHLER
Tous les tissus des collections
13, rue Serpénoise, Metz

NANCY suit le progrès

Nous avons entendu dire qu'une laverie révolutionnaire allait s'ouvrir à Nancy, 78, rue Charles-Keller.

Ce magasin, complètement sans surveillance, s'ouvre automatiquement, le matin, à 7 heures, et se ferme de la même manière, le soir, à 22 heures. Les lumières s'allument automatiquement dès l'assombrissement.

Les clientes apportent leur linge et leur lessive, choisissent autant de machines qu'elles ont besoin et l'introduction de 2 pièces de 1 franc déclenche toute l'opération qui dure 33 minutes, la machine s'arrête au dernier essorage et le linge, ensuite, peut être séché complètement en 15 minutes pour 1 franc.

Le magasin sera ouvert tous les jour, dimanches et fêtes.

(Communiqué.)

Les **P.D.G.** arrivent demain...

parfaitement habillés par
les 5 spécialistes associés du prêt-à-porter masculin
MAIVET
42, rue Saint-Jean - NANCY
LA GRANDE FABRIQUE
115-117, rue Saint-Dizier - NANCY
TOUL - St-DIÉ - REVIN
8000 COSTUMES
42 TAILLES,
LONGUEURS et CONFORMATIONS
DE 250 F A 550 F

FETEZ LE PRINTEMPS AVEC LA RUE DES DOM'S
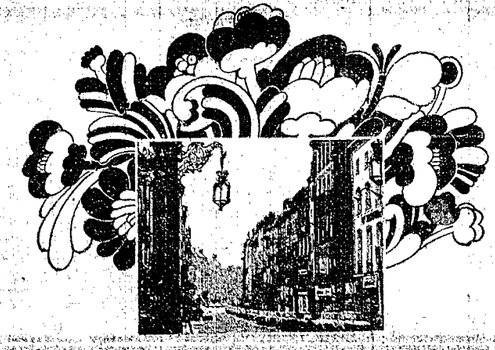
Concours de dessins d'enfants sur le thème
« Printemps rue des Doms »
Les enfants devront remettre leurs dessins ou maquettes demain jeudi à la TAVERNE MUTZIG. Il est rappelé aux concurrents de prendre comme thème principal, « le Printemps » et d'y aller la Rue des Dominicains. Les documents sélectionnés par un jury seront exposés dans les vitrines de la Rue des Doms.
LISTE DES COMMERÇANTS PARTICIPANTS :
Librairie-Papeterie REMY - Fourrures GOUDCHAUX - Maroquinerie A LA POMME DE PIN - Chaussures G'SELL - Vêtements Junior BLAISSE - Sports NOIRTIN - Chemiserie PARET - Coulure Jacqueline DENLAU - Bijouterie BRUNNER - Chemiserie BRENAS - Prêt-à-porter RION - Chaussures JOURDAN - Tricots BOUTIQUE KORRIGAN - Radio-Télé-Ménager DINAM - DOM'OPTIC - BAR DU PECHEUR - Armes GOEURY-RENAULD - DOMS' PARFUMS - Maroquinerie MAS - Jouets AU PARADIS DES ENFANTS - Pharmacie MONAL - GALERIES BARBES - STE NANCEIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL - Maroquinerie LA FOQUE - TAVERNE MUTZIG - Confection féminine FEMINA - Linge de maison DRAPP - Boutique TRIANON - Maroquinerie KARCHER - Confection féminine TILT.

Hier, j'étais chez moi, bien tranquille...

Les enfants jouaient. Ma femme repassait.
Tout d'un coup ça sent le brûlé... des flammes jaillissent...
sûrement un court-circuit.
Alors j'ai bondi sur mon extincteur Sicli-Poly!
J'ai visé... tiré... terminé!
Les enfants n'ont même pas eu le temps d'avoir peur!
Et ma femme n'a même pas eu le temps
d'appeler les pompiers!
J'ai quand même été surpris.
Qu'un extincteur aussi petit puisse se montrer
aussi puissant! Ça tient vraiment de la magie!
Oui, je crois que c'est bien le mot :
Sicli-Poly est un magicien! Sans lui
que serait-il arrivé? Mieux vaut ne pas y penser!
Pensez plutôt à vous offrir un extincteur Sicli-Poly: 130 F...
Ce n'est pas cher pour une protection aussi efficace.
Maintenant il est en vente
dans les «points conseil» Sicli:
grands magasins, quincailleries, magasins de sport.

Le Monde et la Ville

AU REGISTRE DE L'ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Isabelle Curien, 5, rue du Docteur-Frjot. — Stéphane Morillat, 9, rue Henri-Déglin. — Emmanuel Aubry, Haut-du-Lièvre, Tilleul-Argenté, E. 15, 12e ét. D. — Robert Capaldi, 31, rue des Frères-Volire. — Nathalie Rincourt, 7, rue de la Source.

PUBLICATIONS. — Lucien Brevior, sténodactylographe, 22, rue Sainte-Catherine, Nancy et Oum-El-Kheir Aïssen, infirmière, 22, rue Sainte-Catherine, Nancy. — Pierre Nappey, ingénieur, 16, chemin de Taverney, 1218, Grand Saconnex, canton de Genève (Suisse) et Geneviève Zorn, documentaliste, 85 bis, rue de la Colline, Nancy.

DÉCÈS. — Victor Baverel, 67 ans, représentant, 6, rue de Solignac. — Jean-David Klein, 7 jours, Toul. — Josiane Jolivet, 17 ans, s.p., Toul. — Gabriel Vaudaire, 74 ans, retraité, 25, rue de Phalsbourg. — Nathalie Chayoux, 1 mois, Troyes. — Marcel Larue, 74 ans, Fauix. — Albatis Cripin, 75 ans, retraité, Attignéville. — Irène Dhur, 24 ans, s.p. Weiswempach (Luxembourg). — Antoine Collier, 59 ans, retraité, Audun-le-Roman. — Raymond Karen, 60 ans, retraité, Malzéville. — Berthe Masson, 76 ans, s.p. épouse Dumont, 83, rue de la Colline. — Marc Liton, 57 ans, directeur de société, Troyes. — Fabienne Henry, 10 jours, Beauregard, Tour Paul-Dukas.

LES POLICIERS ONT DU ABATTRE LE FORCENE

NANCY

Réfugié sur le palier d'un grenier, un réfugié politique hongrois, en France depuis près de quinze ans, a transformé, hier après-midi, un immeuble de trois étages en fort Chabrol, tenant tête, pendant plusieurs heures, aux forces de police. Hélas ! un jeune officier de paix principal a payé de sa vie la folle détermination de cet individu.

Atteint d'une balle en pleine tête l'officier de police Grosjean a succombé dans la nuit

A DROITE :
Le capitaine Grosjean vient d'être grièvement blessé.

CI-CONTRE :
L'escalier qui mène à la chambre du forcené

CI-DESSOUS :
Les policiers tentent par les toits de le maîtriser.

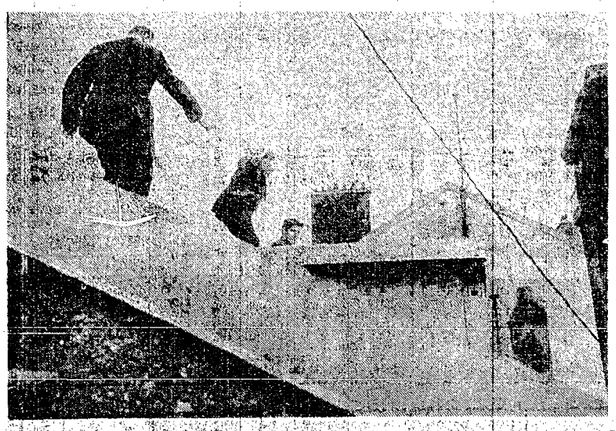

M. GROSJEAN

Le forcené

Enquête de Georges GUINARD.
Photos Maurice GREBERT
Albert HUGY.

Tout avait commencé hier matin au siège de l'ASSEDIC, 38, rue de la Source, où Gesa Simon, électricien, demeurant 26, rue Grandville, se présentait pour y percevoir une allocation de chômage, car il ne travaillait plus depuis une quinzaine de jours. Ancien employé des Forces américaines, Simon était arrivé en France lors de la révolution hongroise et avait bénéficié de l'asile politique.

Un employé blessé

Il n'était à Nancy que depuis deux ans et sa situation n'étant pas en règle, il fut éconduit par l'employé de l'ASSEDIC qui l'invita à compléter son dossier. L'électricien quitta le bureau en proférant quelques menaces qui n'étaient pas vaines, puisque vers 16 heures il était de retour rue de la Source et réclamait à nouveau son allocation en menaçant le personnel d'une carabine 22 long rifle dont il avait lui-même préparé la munition : un peu de poudre, une bourre et de petits morceaux de plomb.

Essuyant un nouveau refus, il tira froidement sur l'un des employés qui ne fut que très légèrement égratigné. Mais la police était alertée et Gesa Simon s'enfuit rapidement. Une fouille dans le quartier ne devait pas permettre de le retrouver et, vers 18 h. 30, les agents se présentaient à son domicile, 25, rue Grandville.

C'est dans une chambre de bonne mansardée que, lors de son arrivée à Nancy, Simon s'était installé en célibataire. C'est là que les policiers pensaient l'appréhender en gravissant l'escalier lorsque du dernier palier une menace précise fusa soudain : « Descends ou je te tue... »

L'officier de police Jean qui montait le premier se plaqua contre le mur, puis, apercevant le canon d'une arme qui dépassait entre les barreaux de la rampe, il gagna rapidement le rez-de-chaussée.

Pendant plus de deux heures, on allait assister au siège de l'immeuble occupé par deux autres locataires, M. Facq, président de la cour d'appel, et M. Stengel, dont l'épouse, seule chez elle, se barricadait comme elle pouvait.

Le commissaire principal Ney, le commandant Gérard des gardiens de la paix tentèrent vainement à plusieurs reprises, de ramener le forcené à la raison, mais chaque fois ils devaient l'un et l'autre reculer devant la menace de Simon qui précisait d'ailleurs : « J'ai 30 cartouches et des grenades, si vous approchez je tire et je me fais sauter la cervelle ». Dans le même temps, des gardiens de la paix prenaient position sur le toit pour éviter une fuite éventuelle, et par la lucarne de la chambre de Simon ils lançaient vainement des grenades lacrymogènes.

« Le grand combat est commencé »

Malgré les gaz à l'odeur pénétrante, l'électricien parvenait à tenir sur le palier et vers 18 heures, il lançait son portefeuille dans le vide. On devait y découvrir un carnet personnel sur lequel Simon avait noté : « C'est le jour de la révolution... Le grand combat est commencé ». Expression d'un cerveau détraqué ou vestiges du grand soir de Budapest en 1956 ? On ne le saura, sans doute jamais.

La nuit tombait et la situation n'avait pas évolué ; il apparaissait impossible de prendre Simon de revers par les toits, on ne pouvait sans mettre une vie en péril, faire monter des hommes armés par l'escalier. Les responsables se concertaient, lorsqu'à 18 h 57 l'officier de paix principal Grosjean arrivait à son tour sur place. Adjoint du commandant Gérard, il venait de reprendre son service la veille.

On le vit serrer la main du commissaire Ney, pénétrer dans l'allée de l'immeuble et une détonation retentit. Trois gardiens de la paix casqués poussèrent un cri « le commandant ». M. Grosjean venait de s'affaisser dans leurs bras, un petit trou sur le képi ne laissait hélas pas de doute : Gesa Simon venait de l'abattre froidement d'un coup de revolver 11 mm.

Trop tard

Tandis qu'on chargeait le blessé inanimé dans une voiture de police, un jeune gardien de la paix serrait les poings : M. Petit se reprochait « Je l'ai tiré trop tard... trop tard... ». En effet, M. Petit avait vu briller le canon de l'arme, il avait ceinturé par les épaules celui que tous les gardiens de Nancy appelaient leur commandant afin de le tirer brutalement en arrière. Mais trop tard : il s'en était fallu d'une demi-seconde sans doute.

Une sourde rage grondait alors parmi les policiers très attachés à ce jeune chef de valeur qui pendant près de 18 mois commanda par intérim le corps urbain des gardiens de la paix. Personne ne se faisait d'illusion, la blessure devait être grave, encore que l'on ignorait encore quelle arme utilisait Simon.

Au centre hospitalier, la victime était aussitôt transportée en salle de réanimation où, semblait-il, on ne perdait pas espoir, puis prise en charge par le service spécialisé du professeur Chalmot. A 20 heures, cependant, le commandant Gérard recevait la mission d'aller informer la jeune épouse de M. Grosjean : son état était désespéré.

Entre-temps, l'ordre avait été donné par le commissaire divisionnaire Rio, commissaire central, de tirer à vue sur le forcené, mais encore est-il fallu être à vue. Car tout avait été tenté entre 19 et 20 heures pour l'abattre : par la lucarne, l'officier de police Jean s'était introduit dans la chambre de Simon et à travers la porte il avait tiré plusieurs rafales de mitraillette. A 19 h. 40 et à 20 heures 50, l'arme avait crépité, des balles s'étaient même perdues chez la voisine ou deuxième, mais le Hongrois était protégé par une encoignure de mur et gardait constamment l'escalier dans sa ligne de tir.

Il était 20 h. 20 lorsque M. Stengel, dont la femme était toujours enfermée chez elle, tenta depuis la rue de parlementer avec ce voisin qu'il connaissait bien : « Je veux rentrer chez moi, tu me laisses passer ? » Mais Simon était trop buté : « Sauve-toi ou je te descends comme les oiseaux... »

M. Stengel savait que Simon possédait une carabine ; il la lui avait montrée le jour où ce dernier l'avait prié de cesser d'ameuter le voisinage en faisant des cartons sur les moineaux depuis la fenêtre de sa mansarde.

Mais il fallait en finir. Une solution pouvait encore être tentée : à 20 h. 30, le commissaire principal Ney faisait appel à l'échelle mécanique des sapeurs-pompiers et, par l'extérieur, l'officier de police Jean pouvait alors accéder à l'appartement de M. Stengel. En ouvrant avec précaution la porte palière de ce dernier, il put tenter le tout pour le tout : décharger sa mitrailleuse sur Gesa Simon, qu'il apercevait juste au-dessus de lui.

Le forcené poussa un grand cri et se redressa, puis en titubant il descendit lentement l'escalier. Dès qu'il apparut sur les dernières marches avant le rez-de-chaussée, de nouvelles rafales crépitèrent : les deux gardiens qui surveillaient l'entrée de l'immeuble venaient de l'abattre définitivement. C'est un moribond criblé de balles que l'ambulance des sapeurs-pompiers prenait en charge, à 21 heures 03, pour le transporter au Centre hospitalier, où il allait décéder à 21 h. 20, tandis que dans une salle voisine l'officier de paix Grosjean luttait toujours contre la mort.

Hélas, trois heures plus tard, il devait rendre le dernier soupir.

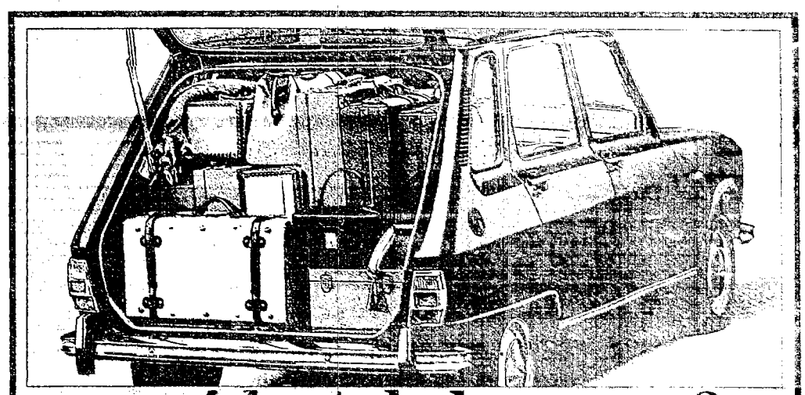

excédent de bagages ?
autorisé en Renault 6

Et qui s'en plaindrait ! Quand on a la chance de posséder une mine de solutions techniques d'avant-garde, d'inventions exclusives, on aurait tort de ne pas en faire bénéficier la Renault 6. C'est ce que nous avons fait. Suspension velours à grand débattement, moelleux des sièges, la Renault 6 a pris le meilleur du capital «confort» Renault. Franchement, la Renault 6 mérite un essai chez votre concessionnaire ou agent Renault. Renault 6 - 5 CV 33 ch SAE - 7 litres aux 100 - plus de 120 km/h chrono. A partir de 8660 F.T.T.C. plus frais de transport et mise à disposition.

RENAULT 6

Si vous ne disposez pas de 50 % comptant, si 12 mois de Crédit ne vous suffisent pas, faites appel à l'Epargne-Libre Renault. Retournez-nous ce coupon-réponse : vous recevrez une documentation Epargne Libre accompagnée d'un catalogue Renault 6 en couleur.

Nom .....
Adresse .....
N° département ..... Ville .....

BAR-LE-DUC - Garage Central Maurer Frères 21, rue A.-Theurlet - Téléphone 76.02.92.
ÉPINAL - Succursale RENAULT - 51, rue d'Alsace - T. 82.40.48.
JARNY - Laclère s.a. - Avenue de la République - Tél. 31.12.33.
LONGWY - LECLERC s.a. - 26, rue de la Chiers - Tél. 23.41.11.
LUNÉVILLE - Garage R. TURCK s.a. - 85 faubourg de Meurt - Téléphone 15.01/02/03.
METZ - Garage CHEVALIER - 51, boulevard Saint-Symphorien - Téléphone 68.12.90.
NANCY-LAXOU - Succ. RENAULT - 8, de Paris - Tél. 53.31.01.
NEUFCHATEAU - Garage LARMINAUX - R. de Nancy - T. 4.44.
SAINT-DIÉ - Ets HOSSON - 82, rue de la Bolle - Tél. 56.88.97.
SAINT-DIZIER - Garage SOCEL - Avenue des Etats-Unis - B.P. 21 - Téléphone 2.54.
SARREGUEMINES - S.A. BILLIARD - 33, avenue Foch - B.P. 71 - Téléphone 99.11.14.
THIONVILLE - Ets GARDEN - Place Maréchal-Leclerc - Tél. 13.08.14.
VERDUN - LECLERC s.a. - Avenue d'Etain - Téléphone 42.
VITTEL - Ets LITERAS s.a. - Avenue de Chantraine - Tél. 24.

TRECA Dunlopillo Epeda BON REPOS SIMMONS
TOUTE LA LITERIE chez MARCEL ARNOLD LITERIE 136, rue ST-DIZIER ★ NANCY